

LE TRAVAIL D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Le travail d'un Conseiller Général sur le terrain est, bien évidemment, une nécessité.

Rencontrer les élus du canton, soutenir les projets de vos communes et intercommunalités, les suivre jusqu'à leur terme, c'est indispensable.

Répondre aux questions des habitants, les recevoir, c'est également très important.

Mais la présence régulière et le travail en « commission », au sein du Département, sont tout autant essentiels. Pour preuve :

une enveloppe supplémentaire a été octroyée, dans le cadre du « plan de relance » gouvernementale. Or, en réunion de la 5^e Commission (affaires scolaires et culturelles, sport...), votre élue cantonale, Mariane DOREMUS, s'est « étonnée » que le territoire vitryat ait été oublié dans la répartition de cette enveloppe et des travaux prévus.

Elle a proposé qu'on prenne en compte la demande (réitérée depuis plusieurs années), d'un préau couvert pour le collège du Vieux Port. Ladite Commission a accepté, de même ensuite que celle des Finances. L'Assemblée Départementale, réunie en session plénière cette semaine a ensuite voté une autorisation de programme de 250 000 € pour ces travaux, qui devraient être réalisées dans l'année.

Et, comme « une bonne nouvelle ne vient jamais seule », votre conseillère générale en a profité, pour demander des casiers pour cet établissement, qui en manque cruellement, mais qui n'auraient pu trouver leur place, sans ce futur préau.

Voici un bon exemple de travail fructueux.